RCS : BAYONNE
Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00822
Numéro SIREN : 821 891 165
Nom ou dénomination : OSSES DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2023 sous le numéro de dépôt 9230

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2023	Net 31/03/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	3 000	3 000		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	3 371	1 975	1 396	2 154
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 086	2 086		483
Installations techniques, matériel et outillage industriels	328 041	188 058	139 983	161 823
Autres immobilisations corporelles	71 168	52 796	18 372	26 043
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	28 793		28 793	23 522
Créances rattachées aux participations	29 010		29 010	27 834
Autres titres immobilisés	1 830		1 830	1 830
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 387		15 387	14 873
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**482 686**	**247 915**	**234 771**	**258 562**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	7 816		7 816	4 397
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	351 706	1 113	350 593	349 053
Avances et acomptes versés sur commandes	**1 148**		**1 148**	**8 066**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	60 689		60 689	89 993
Autres créances	146 653		146 653	134 767
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	673 789		673 789	350 675
Charges constatées d'avance (3)	14 631		14 631	16 713
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 256 432**	**1 113**	**1 255 319**	**953 664**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**1 739 118**	**249 028**	**1 490 090**	**1 212 226**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

CERTIFIÉ CONFORME

Bilan passif

	31/03/2023	31/03/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	370 000	370 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	37 000	949
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	99 402	18 022
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**160 757**	**117 431**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**667 159**	**506 402**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	40 230	90 742
Emprunts et dettes financières diverses (3)	5 299	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	311	217
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	574 942	394 084
Dettes fiscales et sociales	197 405	214 744
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 266
Autres dettes	4 744	1 771
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**822 931**	**705 824**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 490 090**	**1 212 226**

(1) Dont à plus d'un an (a)		37 911
(1) Dont à moins d'un an (a)	822 620	667 695
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 302	2 398
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/03/2023	31/03/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	9 284 452	192	9 284 644	7 854 866
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	94 283		94 283	88 498
Chiffre d'affaires net	**9 378 735**	**192**	**9 378 927**	**7 943 364**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			33 148	34 506
Autres produits			11 538	14 835
Total produits d'exploitation (I)			**9 423 614**	**7 992 706**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			7 828 529	6 534 748
Variations de stock			-1 140	-13 727
Achats de matières premières et autres approvisionnements			21 486	20 558
Variations de stock			-3 419	3 521
Autres achats et charges externes (a)			634 457	580 291
Impôts, taxes et versements assimilés			54 965	52 315
Salaires et traitements			450 333	439 126
Charges sociales			131 322	129 006
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			40 167	39 321
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 113	1 513
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			4 430	4 211
Total charges d'exploitation (II)			**9 162 243**	**7 790 883**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**261 371**	**201 823**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			**251**	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			**2 855**	**3 963**
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change			415	396
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**415**	**396**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**-414**	**-396**
			258 353	**197 464**

Compte de résultat (suite)

	31/03/2023	31/03/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		873
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		**873**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**-873**
Participation des salariés aux résultats (IX)	45 212	34 556
Impôts sur les bénéfices (X)	52 384	44 604
Total des produits (I+III+V+VII)	**9 423 866**	**7 992 706**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**9 263 109**	**7 875 275**
BENEFICE OU PERTE	**160 757**	**117 431**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS OSSES DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023, dont le total est de 1 490 090 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 160 757 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/06/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 2 à 5 ans
* Constructions : 10 à 50 ans
* Installations techniques : 3 à 12 ans
* Matériel et outillage industriels : 2 à 20 ans
* Matériel de bureau : 2 à 8 ans
* Matériel informatique : 2 à 8 ans
* Mobilier : 5 à 12 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués au P3N, P3N qui compte tenu de la forte rotation des stocks, peut être assimilé au prix du premier entré / premier sorti (Méthode FIFO).

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 000			3 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 371			3 371
Immobilisations incorporelles	**6 371**			**6 371**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 086			2 086
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	318 626	9 415		328 041
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers	71 168			71 168
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**391 880**	**9 415**		**401 295**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	51 356	6 447		57 803
- Autres titres immobilisés	1 830			1 830
- Prêts et autres immobilisations financières	14 873	514		15 387
Immobilisations financières	**68 059**	**6 961**		**75 020**
ACTIF IMMOBILISE	**466 310**	**16 376**		**482 686**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 415	6 961	16 376
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**9 415**	**6 961**	**16 376**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	3 000			3 000
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 217	758		1 975
Immobilisations incorporelles	**4 217**	**758**		**4 975**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 603	483		2 086
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	156 803	31 255		188 058
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 125	7 671		52 796
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**203 531**	**39 409**		**242 940**
ACTIF IMMOBILISE	**207 748**	**40 167**		**247 915**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 266 370 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	29 010		29 010
Autres	15 387		15 387
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	60 689	60 689	
Autres	146 653	146 653	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 631	14 631	
Total	**266 370**	**221 973**	**44 397**

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
PROV. BUDGETS CENTRALES 2022	27 298
PROV. BUDGETS CENTRALES 2023	19 472
PROV. pénalités centrales	6 315
RRR centrale	112 101
Total	**165 186**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 370 000,00 euros décomposé en 370 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 16/09/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	
Prélèvements sur les réserves	117 431
Total des origines	**117 431**
Affectations aux réserves	
Distributions	117 431
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	**117 431**

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2023
Capital	370 000				370 000
Réserve légale	949	36 051	36 051		37 000
Réserves générales	18 022	81 380	81 380		99 402
Résultat de l'exercice	117 431	-117 431	160 757	117 431	160 757
Dividendes					
Total Capitaux Propres	**506 402**		**278 188**	**117 431**	**667 159**

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 822 620 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 302	2 302		
- à plus de 1 an à l'origine	37 928	37 928		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	5 299	5 299		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	574 942	574 942		
Dettes fiscales et sociales	197 405	197 405		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 744	4 744		
Produits constatés d'avance				
Total	**822 620**	**822 620**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 50 394
(**) Dont envers les associés

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FNP frais généraux	120 599
FNP marchandises 3103AA	416
I.N.C.E	17
INTERETS COURUS PART. DES SAL.	194
Provisions CP	43 535
Provisions 13ème mois	7 650
Provisions primes de bilan	3 184
PROVISIONS INTERESSEMENT	45 212
Provisions charges CP	10 774
Prov. charges fiscales CP	184
Total	**231 765**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avances	14 631		
Total	**14 631**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2023
Prestations de services	94 283
Ventes de marchandises	9 284 644
Produits des activités annexes	
TOTAL	**9 378 927**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 2 800 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 16 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	14	
Ouvriers		
Total	**16**	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : SAS AHADI

Forme : SAS
SIREN : 493056022

Au capital de : 37 000 euros

Adresse du siège social :
90 Avenue de Navarre 64100 Bayonne

La société fait partie d'un groupe composé de 4 filiales intégrées globalement.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution bancaire Ahadi - Principal	*18 956*
Caution bancaire Ahadi - Intérêts	*110*
Avals et cautions	19 066
Autres engagements reçus	
Total	**19 066**

Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées
Engagements assortis de suretés réelles

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 16 206 euros
Conformément à la loi et aux dispositions de la convention applicable, les salariés de la Société, lors de leur départ à la retraite, percoivent une indemnité.
Les règles applicables à la Société OSSES Distribution, sont des règimes de prestations définies, notamment celui d'une indemnité de fin de carrière. La société inscrit en annexe l'intégralité des engagements, déterminés de manière actuarielle, pendant la durée d'acquisition de ces derniers, tout en probabilisant le risque que les salariés quittent la société avant leur départ à la retraite. Le montant inscrit en annexe est égal à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, majorées ou minorées des écarts actuariels éventuels.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

SCP Rivière Grizel & autres
189, avenue Foch - BP 104
33501 Libourne cedex

Osses Distribution
SAS au capital de 370.000 €
Siren n° : 821.891.165 // Ape n° : 4711 F
Siège Social : 90, Avenue Henri de Navarre
64100 Bayonne

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31/03/2023

SCP Rivière Grizel & autres
189, avenue Foch - BP 104
33501 Libourne cedex

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/03/2023

A l'assemblée générale des actionnaires de la société
Osses Distribution
SAS au capital de 370.000 €
90, Avenue Henri de Navarre
64100 Bayonne

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Osses Distribution** relatifs à l'exercice clos le **31/03/2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **01/04/2022** à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les **stocks de marchandises** figurent au bilan de l'exercice pour une valeur nette de 351 K€.
Ils sont évalués selon les modalités décrites dans la note « Stocks » de l'annexe des comptes annuels en page n°29.
Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié de la méthode comptable appliquée en la matière et de nous assurer, par des tests, de sa correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du **Président** et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le **Président**.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Libourne, à la date de la signature électronique,

Le commissaire aux comptes

SCP Rivière Grizel & autres

Frédéric Grizel
Associé

Frédéric GRIZEL ID

Signature numérique de Frédéric GRIZEL ID
Date : 2023.08.29 12:56:28 +02'00'

Annexe du rapport : description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2023	Net 31/03/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	3 000	3 000		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	3 371	1 975	1 396	2 154
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 086	2 086		483
Installations techniques, matériel et outillage industriels	328 041	188 058	139 983	161 823
Autres immobilisations corporelles	71 168	52 796	18 372	26 043
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	28 793		28 793	23 522
Créances rattachées aux participations	29 010		29 010	27 834
Autres titres immobilisés	1 830		1 830	1 830
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 387		15 387	14 873
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**482 686**	**247 915**	**234 771**	**258 562**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	7 816		7 816	4 397
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	351 706	1 113	350 593	349 053
Avances et acomptes versés sur commandes	**1 148**		**1 148**	**8 066**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	60 689		60 689	89 993
Autres créances	146 653		146 653	134 767
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	673 789		673 789	350 675
Charges constatées d'avance (3)	14 631		14 631	16 713
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 256 432**	**1 113**	**1 255 319**	**953 664**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**1 739 118**	**249 028**	**1 490 090**	**1 212 226**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/03/2023	31/03/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	370 000	370 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	37 000	949
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	99 402	18 022
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**160 757**	**117 431**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**667 159**	**506 402**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	40 230	90 742
Emprunts et dettes financières diverses (3)	5 299	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	311	217
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	574 942	394 084
Dettes fiscales et sociales	197 405	214 744
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 266
Autres dettes	4 744	1 771
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**822 931**	**705 824**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 490 090	1 212 226

(1) Dont à plus d'un an (a)		37 911
(1) Dont à moins d'un an (a)	822 620	667 695
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 302	2 398
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/03/2023	31/03/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	9 284 452	192	9 284 644	7 854 866
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	94 283		94 283	88 498
Chiffre d'affaires net	**9 378 735**	**192**	**9 378 927**	**7 943 364**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			33 148	34 506
Autres produits			11 538	14 835
Total produits d'exploitation (I)			**9 423 614**	**7 992 706**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			7 828 529	6 534 748
Variations de stock			-1 140	-13 727
Achats de matières premières et autres approvisionnements			21 486	20 558
Variations de stock			-3 419	3 521
Autres achats et charges externes (a)			634 457	580 291
Impôts, taxes et versements assimilés			54 965	52 315
Salaires et traitements			450 333	439 126
Charges sociales			131 322	129 006
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			40 167	39 321
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 113	1 513
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			4 430	4 211
Total charges d'exploitation (II)			**9 162 243**	**7 790 883**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**261 371**	**201 823**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			**251**	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			**2 855**	**3 963**
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			415	396
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**415**	**396**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-414**	**-396**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**258 353**	**197 464**

Compte de résultat (suite)

	31/03/2023	31/03/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		873
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		**873**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**-873**
Participation des salariés aux résultats (IX)	45 212	34 556
Impôts sur les bénéfices (X)	52 384	44 604
Total des produits (I+III+V+VII)	**9 423 866**	**7 992 706**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**9 263 109**	**7 875 275**
BENEFICE OU PERTE	**160 757**	**117 431**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS OSSES DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023, dont le total est de 1 490 090 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 160 757 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/06/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 2 à 5 ans
* Constructions : 10 à 50 ans
* Installations techniques : 3 à 12 ans
* Matériel et outillage industriels : 2 à 20 ans
* Matériel de bureau : 2 à 8 ans
* Matériel informatique : 2 à 8 ans
* Mobilier : 5 à 12 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués au P3N, P3N qui compte tenu de la forte rotation des stocks, peut être assimilé au prix du premier entré / premier sorti (Méthode FIFO).

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	3 000			3 000
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 371			3 371
Immobilisations incorporelles	**6 371**			**6 371**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	2 086			2 086
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	318 626	9 415		328 041
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	71 168			71 168
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**391 880**	**9 415**		**401 295**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	51 356	6 447		57 803
- Autres titres immobilisés	1 830			1 830
- Prêts et autres immobilisations financières	14 873	514		15 387
Immobilisations financières	**68 059**	**6 961**		**75 020**
ACTIF IMMOBILISE	**466 310**	**16 376**		**482 686**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 415	6 961	16 376
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**9 415**	**6 961**	**16 376**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	3 000			3 000
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 217	758		1 975
Immobilisations incorporelles	**4 217**	**758**		**4 975**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	1 603	483		2 086
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	156 803	31 255		188 058
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 125	7 671		52 796
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**203 531**	**39 409**		**242 940**
ACTIF IMMOBILISE	**207 748**	**40 167**		**247 915**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 266 370 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	29 010		29 010
Prêts			
Autres	15 387		15 387
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	60 689	60 689	
Autres	146 653	146 653	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 631	14 631	
Total	**266 370**	**221 973**	**44 397**

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
PROV. BUDGETS CENTRALES 2022	27 298
PROV. BUDGETS CENTRALES 2023	19 472
PROV. pénalités centrales	6 315
RRR centrale	112 101
Total	**165 186**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 370 000,00 euros décomposé en 370 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 16/09/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	117 431
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**117 431**
Affectations aux réserves	117 431
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	**117 431**

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2023
Capital	370 000				370 000
Réserve légale	949	36 051	36 051		37 000
Réserves générales	18 022	81 380	81 380		99 402
Résultat de l'exercice	117 431	-117 431	160 757	117 431	160 757
Dividendes					
Total Capitaux Propres	**506 402**		**278 188**	**117 431**	**667 159**

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 822 620 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 302	2 302		
- à plus de 1 an à l'origine	37 928	37 928		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	5 299	5 299		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	574 942	574 942		
Dettes fiscales et sociales	197 405	197 405		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 744	4 744		
Produits constatés d'avance				
Total	**822 620**	**822 620**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 50 394
(**) Dont envers les associés

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FNP frais généraux	120 599
FNP marchandises 3103AA	416
I.N.C.E	17
INTERETS COURUS PART. DES SAL.	194
Provisions CP	43 535
Provisions 13ème mois	7 650
Provisions primes de bilan	3 184
PROVISIONS INTERESSEMENT	45 212
Provisions charges CP	10 774
Prov. charges fiscales CP	184
Total	**231 765**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avances	14 631		
Total	**14 631**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2023
Prestations de services	94 283
Ventes de marchandises	9 284 644
Produits des activités annexes	
TOTAL	**9 378 927**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 800 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 16 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	14	
Ouvriers		
Total	**16**	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : SAS AHADI

Forme : SAS
SIREN : 493056022

Au capital de : 37 000 euros

Adresse du siège social :
90 Avenue de Navarre 64100 Bayonne

La société fait partie d'un groupe composé de 4 filiales intégrées globalement.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution bancaire Ahadi - Principal	*18 956*
Caution bancaire Ahadi - Intérêts	*110*
Avals et cautions	19 066
Autres engagements reçus	
Total	**19 066**

Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées
Engagements assortis de suretés réelles

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 16 206 euros
Conformément à la loi et aux dispositions de la convention applicable, les salariés de la Société, lors de leur départ à la retraite, percoivent une indemnité.
Les règles applicables à la Société OSSES Distribution, sont des règimes de prestations définies, notamment celui d'une indemnité de fin de carrière. La société inscrit en annexe l'intégralité des engagements, déterminés de manière actuarielle, pendant la durée d'acquisition de ces derniers, tout en probabilisant le risque que les salariés quittent la société avant leur départ à la retraite. Le montant inscrit en annexe est égal à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, majorées ou minorées des écarts actuariels éventuels.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

OSSÈS DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 370.000 Euros
Siège social : 90, avenue Henri de Navarre – 64100 Bayonne
RCS Bayonne n° 821 891 165

AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023, s'élevant à la somme de 160.757 euros, augmenté de la somme de 98.243 euros prélevée sur le poste « *autres réserves* », représentant la somme totale de 259.000 euros, en totalité à titre de dividendes.

L'assemblée générale précise que :

- le dividende à répartir au titre de l'exercice écoulé est ainsi fixé à 0,70 euro par action et qu'il sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour ;

- pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujetti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

- ADOPTION -

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 7 septembre 2023.

CERTIFIÉ CONFORME

FIDAL
AVOCATS

2 8 SEP. 2023

Monsieur le Greffier
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BAYONNE
1, avenue Anne de Neubourg
64100 BAYONNE

Bayonne, le 25 septembre 2023

CG/MD

SAS OSSES DISTRIBUTION
RCS Bayonne n° 821 891 165
Exercice clos le 31 mars 2023
Dépôt des comptes annuels

Monsieur le Greffier,

Conformément aux dispositions de l'article L 232-23 du code de commerce, nous vous adressons sous ce pli :

- comptes annuels et annexes signés et certifiés conformes par le président ;
- rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- affectation du résultat signée par le président ;
- chèque à votre ordre d'un montant de 45,02 euros.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos meilleures salutations.

Christopher GAYE

Marc de SAINT VICTOR

PS : Merci de bien vouloir nous adresser le récépissé de dépôt des comptes.